



## Pleins gaz en médiation

La négociation a pris un virage important depuis la semaine dernière. En effet, un nouveau joueur s'ajoute à la table : il s'agit de Robert Dupuis, médiateur au ministère fédéral du Travail. Ayant fait carrière au service de conciliation au ministère du Travail du Québec, M. Dupuis a également l'avantage de bien connaître les enjeux de relations de travail à Radio-Canada : c'est lui-même qui a facilité les discussions préarbitrales ayant mené, l'an dernier, à la conclusion d'un accord portant sur près de 1000 griefs et autres litiges entre les membres de notre syndicat et la Société Radio-Canada.

La présence de M. Dupuis nous a permis de constater, avec exactitude et précision, l'état des lieux de la négociation. L'ensemble des textes ayant fait l'objet d'accords ou de retraits mutuels des demandes respectives a pu être extrait et sera prêt à être paraphé dès mardi prochain, selon la volonté exprimée hier par les deux parties.

Cet exercice a également rendu possible le déblayage de certaines demandes. Même si ces dernières demeurent relativement mineures, le rythme des échanges fut nettement plus intéressant que ce à quoi nous étions habitués, nous permettant même d'obtenir la réduction de la période de probation, qui passera dorénavant de 180 à 130 jours travaillés pour tout nouvel employé, quel que soit son statut d'emploi.



## Retour sur l'assemblée générale

Malgré certains désaccords tout à fait légitimes, toutes et tous s'entendent pour souligner la qualité des échanges et la sérénité de cet important débat que nous avons effectué samedi dernier. Plus de 300 personnes ont pris part à cette rencontre portant sur un avis de motion voulant reconsidérer, en raison de l'inflation actuelle, la demande salariale déposée en octobre dernier.

Lors d'une rencontre régulière avec Catherine Tait et Michel Bissonnette qui avait lieu hier, le président de notre syndicat, Pierre Tousignant, a résumé ainsi le résultat de l'assemblée :



si les membres ont fort majoritairement appuyé la recommandation du comité de négociation, du bureau syndical et du conseil syndical le 28 mai dernier (à 85 %, faut-il le rappeler), c'est dans l'objectif de défendre avec fermeté les demandes déposées chez l'employeur. Ce n'est certainement pas pour se contenter des offres de la société présentées aux autres unités d'accréditation au cours des derniers mois.

## Mobilisation à venir

Le retour du beau temps aura permis aux employé-es de nombreuses stations de tenir des rassemblements militants, la nourriture et les rafraîchissements permettant à tous et à toutes de se retrouver, d'échanger sur le retour progressif à la normale et de discuter négociation. Nous vous invitons bien sûr à partager vos photos et autres bons coups sur les médias sociaux par l'entremise de notre groupe de discussion. De nouvelles actions seront tenues au cours des prochains jours, idéalement au soleil – et avec d'autres nouvelles positives en provenance de la table de négociation.



